

Séance
extraordinaire
du 19
décembre 2022
À 19h20

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIX-NEUVIÈME
(19^e) JOUR DU MOIS DÉCEMBRE DEUX-MIL-VINGT-DEUX (2022) À
COMPTER DE 19 h 20 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 300, AVENUE
DU SANATORIUM À MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Deux (2) contribuables assistent à la séance alors que huit (8) membres du personnel-cadre de la Ville, soient mesdames Kathleen Bossé, greffière, Sonia Lévesque, directrice des communications et du cabinet du maire et Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines et de l'urbanisme, ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, Roch Nadeau, directeur du service des loisirs, Robert Roger, directeur du service incendie et Philippe Martin, directeur du service des travaux publics y prennent part.

Sont également présents messieurs Marc Després et Jérémie Ouellet de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

22.12.673

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. La greffière rédige le procès-verbal.

22.12.674

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Giles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Autorisation de mandat à Me Nadia Heppell, de Nova Notaires.

FINANCES

4. Avis de motion d'un règlement adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2023.
5. Dépôt d'un projet de règlement 2022-1493 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2023.
6. Autorisation de signature dans le règlement du dossier de vente pour taxes de l'immeuble situé sur le lot 3 755 479 du cadastre du Québec.

7. Appropriation et transfert de surplus affecté et non affecté.
8. Ratification de paiement à la Fondation de la santé de La Mitis.
9. Autorisation d'acquisition du module qualité de PG Solutions.
10. Autorisation de recommandation de paiement no 3 — réaménagement intérieur et réfection de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville.
11. Autorisation des demandes de changements ME-01 à ME-03 dans le cadre du projet de réaménagement intérieur et réfection de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville.

LOISIRS

12. Recommandation de paiement no 4 – réaménagement du Parc Richelieu.
13. Autorisation de prêt de matériel.

SÉCURITÉ INCENDIE

14. Autorisation de signature de l'entente de principe relative au retrait de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici du regroupement incendie Région Mont-Joli.

TRAVAUX PUBLICS

15. Acceptation du dépôt du rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable.
16. Autorisation de contrat de service pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour la période hivernale 2023.
17. Acceptation de l'offre de service de la municipalité de Saint-Donat en opération d'eau potable.
18. Affaires nouvelles.
19. Période de questions.
20. Clôture et levée de l'assemblée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

22.12.675

AUTORISATION DE MANDAT À ME NADIA HEPPELL, DE NOVA NOTAIRES

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un mandat à Me Nadia Heppell, de Nova Notaires afin de recevoir la signature du contrat de vente entre la Ville de Mont-Joli et William Pharmacologique.

FINANCES

21.12.676

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

Le conseiller Alain Thibault donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2023.

21.12.677

DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2022-1493 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

Le conseiller Alain Thibault présente le projet de règlement 2022-1493 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2023.

Le projet de règlement porte sur la variété de taux de la taxe foncière générale, la taxe de secteur, le taux de la taxe spéciale pour différents règlements d'emprunts, le tarif pour le service d'aqueduc et d'égouts, le tarif pour l'enlèvement, le transport et la disposition des matières résiduelles et recyclables, tarif pour les fosses septiques et les puisards, le tarif pour l'inspection et le ramonage des cheminées, le tarif des services municipaux, le rôle général de perception, les propriétaires d'immeubles, la taxe imposée aux propriétaires d'immeubles, les propriétaires tenus aux paiements, les résidences louées ou à logements multiples, les intérêts sur arrérages, l'émission des reçus, l'affectation du produit des différentes taxes au paiement des dépenses prévues aux prévisions budgétaires, le mode de paiement des différents tarifs et taxes, transferts budgétaires et les pénalités prévues au règlement.

22.12.678

AUTORISATION DE SIGNATURE DANS LE RÈGLEMENT DU DOSSIER DE VENTE POUR TAXES DE L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 755 479 DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à une vente pour taxes d'un immeuble situé sur le lot 3 755 479 du cadastre du Québec le 10 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Cour supérieure du district judiciaire de Rimouski a rendu jugement et émis l'état de collocation en date du 17 janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE cet état de collocation permet à la Ville de Mont-Joli de finaliser le dossier par un acte de vente avec l'adjudicataire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire Monsieur Martin Soucy ou le maire suppléant, le directeur général et greffier adjoint, monsieur Joël Harrisson ou la greffière madame Kathleen Bossé, à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'acte de vente avec Madame Karine Proulx dans le dossier de la vente pour taxes de l'immeuble situé sur le lot 3 755 479 du cadastre du Québec. Les honoraires du notaire sont aux frais de l'acheteur.

22.12.679

APPROPRIATION ET TRANSFERT DE SURPLUS AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'effectuer les opérations et transferts suivants :

- Surplus affecté – Génératrice station des Fusiliers 5 000\$
- Surplus affecté – Reprogrammation automate usine de filtration 45 000\$
- Surplus affecté – Station de pompage - 50 000\$
- Surplus affecté – Caution jardins pédagogiques le Petit Plantarium - 35 000\$
- Surplus affecté – Rénovation Hôtel de Ville 200 000\$
- Surplus affecté - Parc Richelieu 300 000\$

22.12.680

RATIFICATION DE PAIEMENT À LA FONDATION DE LA SANTÉ DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie le paiement de 125\$ pour sa participation au tournoi de quilles de la Fondation de la Santé de La Mitis.

22.12.681

AUTORISATION D'ACQUISITION DU MODULE QUALITÉ DE PG SOLUTIONS

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition du module Qualité de PG solutions, et ce, au coût de 12 193\$ plus les taxes.

22.12.682

AUTORISATION DE RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 3 — RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET RÉFECTION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE la compagnie DVM Construction inc. a présenté une demande de paiement no 3 pour le réaménagement intérieur et réfection de l'entrée principale de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 3 et la recommandation de la firme Groupe Architecture MB inc. et du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 3 au montant de 176 927.21\$ incluant les taxes à DVM Construction inc.

22.12.683

AUTORISATION DES DEMANDES DE CHANGEMENTS ME-01 À ME-03 DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET RÉFECTION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les demandes de changement suivantes :

- ME-01 Modifications électriques 4 471.96\$ taxes incluses
- ME-02 Modification plomberie (368.75\$) taxes incluses
- ME-03 Ventilation et électricité (297.13\$) taxes incluses

LOISIRS

22.12.684

RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 4 – RÉAMÉNAGEMENT DU PARC RICHELIEU

CONSIDÉRANT QUE la firme Construction Albert inc. a présenté une demande de paiement no 4 pour le réaménagement du parc Richelieu au montant de 328 349.30 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 4 et la recommandation de la firme GLCRM architectes inc. et du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 4 au montant de 328 349.30\$ incluant les taxes à Construction Albert Inc .

22.12.685

AUTORISATION DE PRÊT DE MATÉRIEL

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le prêt de deux estrades extérieures ainsi que 6 gazebos au comité organisateur de la 57^e finale des jeux du Québec qui aura lieu à Rimouski du 21 au 29 juillet 2023. Par la même résolution, le conseil autorise monsieur Roch Nadeau, directeur du service des loisirs à signer la convention de prêt avec l'organisation des Jeux du Québec.

22.12.686

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PRINCIPE RELATIVE AU RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI DU REGROUPEMENT INCENDIE RÉGION MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Martin Soucy, maire à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'entente de principe intervenue entre les parties pour le retrait de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici du Regroupement incendie Région Mont-Joli déterminant les modalités de ce retrait.

TRAVAUX PUBLICS

22.12.687

ACCEPTATION DU DÉPÔT DU RAPPORT 2021 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable déposé par le directeur du service des travaux publics.

22.12.688

AUTORISATION DE CONTRAT DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DE MACHINERIE AVEC OPÉRATEUR POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2023

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour la période hivernale 2023;

CONSIDÉRANT QUE 2 entreprises sur 6 invitées ont répondu à savoir :

- Les Excavation Dany Desrosiers Inc.
- 9255-1167 Québec Inc. (Pat Beaulieu)

Entreprise les Excavation Dany Desrosiers Inc.	Capacité	\$
Pelle hydraulique		Tarif horaire
1310	0.8 m3 PC-160 Komastu 2007	153\$
1313	1.0 m3 PC-210 Komastu 2021 HB-215 2015	159.37
1315	1.2 m3	N/D
1318	1.5 m3 PC-Kamatsu 2013 CAT.329	191.25
Marteau 425 kg/m		75\$
Marteau 850 kg/m		85\$
Bouteur 0417 150KW	D61-PX Kamatsu 2012	
9255-1167 Québec Inc. Pat Beaulieu		
Pelle hydraulique		
1304	0.3 m3 JD75G-2015 John Deere	147\$
Marteau 60 kg/m		70\$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des travaux publics, monsieur Philippe Marin de retenir les soumissions reçues afin d'avoir une offre d'équipement diversifiée selon les besoins du service;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi de contrat de service pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour la période hivernale 2023 à Les Excavations Dany Desrosiers Inc. et 9255-1167 Québec Inc.

22.12.689

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT EN OPÉRATION D'EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service de la municipalité de Saint-Donat en opération d'eau potable. Les services proposés serviront pour les périodes de garde et les interventions au besoin, le tout au tarif horaire de 42.24\$ plus les frais de kilométrage, tournée de station à 126.72\$ (prix forfaitaire pour minimum 3 heures) et prime de garde à 337.92\$ (prix forfaitaire).

22.12.690

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaires nouvelles.

22.12.691

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Demers demande pourquoi utiliser les services de Saint-Donat.

Monsieur Soucy répond qu'auparavant nous utilisions les services de la MRC mais étant donné que celle-ci ne le fait plus nous avons pris entente avec la municipalité de Saint-Donat pour avoir un plan B au niveau des ressources en eau potable.

VŒUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Le temps des Fêtes est une occasion unique de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères et avec qui nous partageons des valeurs, des affinités ou des amitiés.

Au nom du conseil municipal, de la direction et du personnel de la Ville de Mont-Joli, je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, un merveilleux temps des Fêtes.

Que 2023 se transforme en joli monde d'opportunités, rempli de défis passionnants et de réalisations à la hauteur de vos attentes.

Santé, paix et bonheur !

22.12.692

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19h40 , il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière